



Information flash

CE EXTRAORDINAIRE – SANTE AU TRAVAIL : LA DIRECTION FAIT UN MALAISE

Les chiffres sont accablants, l'ambiance est délétère, les signaux d'alarme sont tirés. Voilà pourquoi vos élus ont demandé il y a un mois, un CE extraordinaire sur la santé au travail. Ce qu'a fini par accepter la Direction, mais limité à... 3 heures ce lundi matin. 180 minutes démontrant le peu d'intérêt qu'elle porte à ce sujet sensible.

Malheureusement, la Direction ne s'est pas montrée à la hauteur des problèmes soulevés, ni des enjeux. Après finalement ces trois heures de séance et d'interpellation, elle n'avait encore apporté, ni son analyse des graves problèmes soulevés par les chiffres et les rapports des médecins du travail, des psychologues et assistantes sociales, ni surtout le début d'une proposition sérieuse.

Pis, son représentant, qui préside aussi le CE siège, a multiplié les petites provocations aux élus : « Je ne peux pas répondre à votre intervention car vous y répondez vous-même »... Ou encore : Avez-vous noté une montée en puissance des problèmes personnels dans vos dossiers ? » à une assistante sociale qui faisait état de dossiers de plus en plus lourds, mélangeant problèmes personnels et professionnels.

Vers 13 h 00, prétextant un nouvel échange vif avec un élu, il déclarait la séance close pour la journée et claquait la porte sans avoir entendu et répondu à l'ensemble des élus. Une attitude scandaleuse et irresponsable ! Comble : elle intervient le jour même où la Présidente lance ses assises participatives. C'est dire !

Quel décalage entre les intentions de la nouvelle présidente et l'attitude de ses représentants lors de cette réunion !

De l'entreprise unique à marche forcée, à « l'harmonisation » des contrats de travail, en passant par un management souvent agressif, par un sous-emploi organisé ou à la surcharge de travail ciblée, sous couvert de maîtrise des coûts : les conséquences affectent et aggravent de plus en plus la santé de tous les personnels, permanents comme non-permanents.

Vos élus CFDT, CGC, SNJ exigent la poursuite de ce CE extraordinaire. A défaut, ils redemanderont la tenue d'un nouveau CE extraordinaire sur ce sujet afin que la Direction fournisse des réponses aux très nombreuses questions posées et surtout un plan d'actions. Ils attendent dans le même temps une attitude responsable de la Direction.

Nous vous devons de poursuivre cette action à son terme pour toutes celles et ceux qui sont en souffrance dans l'entreprise.

Paris, le 9 novembre 2015

Vos élus CFDT – CGC - SNJ